

Guyancourt

Aubevoye



1 avenue du Golf
78288 Guyancourt
API : TCR MOD 023

Parc de Gaillon
27940 Aubevoye
API : CTA G24 040



Tel: 01 76 83 22 93
Port: 06 73 76 97 49
Fax : 01 76 83 22 94

02 32 77 63 09
06 82 45 48 18
02 32 77 61 45

sud.guyancourt@renault.com sud.aubevoye@renault.com

RENAULT

INTERNET : sudrenault.free.fr

INDUSTRIE

Tract n° 11 Mai 2008



**Le jeudi 22 MAI 2008, le Syndicat SUD
RENAULT vous appelle à cesser le travail à
partir de 13H30.**

**MANIFESTATION A PARIS DE
BASTILLE A SAINT AUGUSTIN**

**(Départ de la manifestation à
partir de 14 h 30.)**

**POUR LA DEFENSE DE NOS RETRAITES ET
DE NOS ACQUIS ! TOUS ENSEMBLES !**

JEUDI 22 MAI !

DANS LA RUE pour nos retraites

Malgré le refus unanime des organisations syndicales le gouvernement persiste à vouloir augmenter la durée de cotisation.

Augmentation permanente de la durée de cotisation !

Il prévoit de l'augmenter encore dès le premier semestre 2008.

Celle-ci ne concernait d'ailleurs jamais de cotiser puisqu'il est prévu que les deux tiers des gains d'espérance de vie à 60 ans soient transformés en allongement de la durée de cotisation. Le Medef a d'ailleurs annoncé la couleur puisqu'il veut porter celle-ci à 45 ans.

Ainsi que la richesse produite ne cesse de croître - elle a été multipliée par 5 en 50 ans -, pour la première fois, l'augmentation de la durée de la vie ne profiterait pas aux salariés qui seraient obligés de travailler plus longtemps. Il s'agirait d'une rupture historique et ce serait une régression sociale majeure.

Enfin, les conditions de travail continuent de se dégrader avec l'apparition de nouvelles pathologies, l'augmentation du stress, le développement de la souffrance au travail. Il ne faut pas donc travailler plus mais moins !

Baisse du niveau des pensions !

L'augmentation de la durée de cotisation n'a qu'un seul objectif : faire baisser, le taux de remplacement, c'est-à-dire le niveau des pensions par rapport aux salaires. Aujourd'hui, plus de 6 salariés sur 10 sont hors emploi au moment de faire valoir leur droit à la retraite (chômage, situation de pré-retraite, maladie...). Ils ont donc été directement touchés par le passage de 37,5 à 40 annuités. Le niveau de leur pension a donc baissé.

De plus, l'augmentation de la durée de cotisation touche en premier lieu les personnes aux carrières brisées. Les femmes, qui ont déjà des pensions en moyenne inférieures de 40% aux hommes, sont particulièrement touchées par l'allongement de la durée de cotisation et par les effets très pénalisants de la décote. A ce jour, seulement 39% des femmes retraitées ont pu valider 37,5 ans contre 85 % des hommes. Sont touchés d'une manière générale les chômeurs, précaires, petits salariés, temps partiels, et les jeunes générations qui débute plus tard dans la vie active.

Depuis 1994, pour les salariés du secteur privé, ces mesures entraînent, selon le Conseil de l'emploi, des revenus et de la cotisation sociale (CERCE), une baisse du pouvoir d'achat de la retraite de régime général de 0,3 % par an et de 0,6 % par an de la retraite complémentaire. Cette baisse est de 0,5 % par an pour les fonctionnaires. Ces baisses devraient se poursuivre dans l'avenir et le décalage par rapport aux salaires s'accroît. Ainsi que la pension moyenne représente aujourd'hui 72 % du salaire moyen, elle ne sera plus, selon le Conseil d'orientation des retraites (COR) que de 63 % en 2020 et de 59 % en 2050.

Faisons crier le gouvernement !

Il est possible de financer les retraites en augmentant très légèrement les cotisations patronales et en diminuant d'autant les dividendes versés aux actionnaires qui ont explosé ces dernières années.

Si nous voulons éviter une nouvelle régression sociale, il faut créer les rapports de forces nécessaires pour obliger le gouvernement à revoir sa copie. C'est nécessaire, c'est possible !